

Le 21 novembre 2011

NOTES D'ENQUÊTE

SAINT-GENIES-DES-MOURGUES (34) 23.08.1976

1 – CONTEXTE

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr

Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque en type « D » et qui font aujourd'hui l'objet d'un nouvel examen. Celui-ci n'a pas pour but de diminuer ou augmenter telle ou telle catégorie de classement mais d'être plus pertinent dans les conclusions.

Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen abouti quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification explicité dans une note d'enquête. Ce cas était anciennement nommé "AIGUES-MORTES (30) 23.08.1976".

2- DESCRIPTION DU CAS

Le 23 août 1976 vers 23h30 un cyclomotoriste constate dans le ciel la présence d'un objet rouge vif lumineux qui se déplace en direction du S-O. Arrivé à son domicile et intrigué par un bruit de moteur électrique très aigu, il sort de chez lui et voit à environ 15 m le passage en direction du N-O d'un objet lumineux de forme ovoïde avec des lumières blanches et rouges. Le témoin constate que l'objet, après avoir parcouru 80m, se stabilise puis s'élève rapidement à une vitesse très importante avant de disparaître.

3- HYPOTHESES ENVISAGEES

Le "bruit de moteur électrique très aigu" évoqué par le témoin, le dessin fait par le témoin et les dimensions/mouvements/vitesse évoquent un engin connu de type hélicoptère.

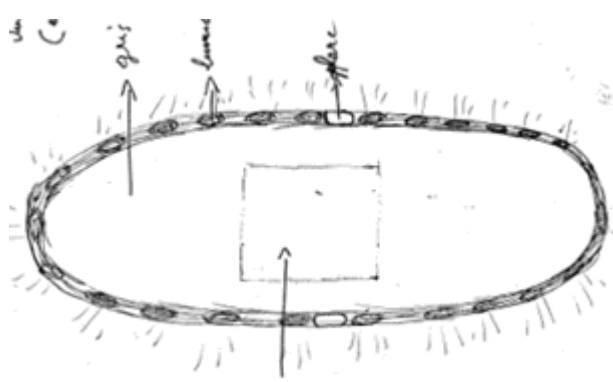


Figure 1 : comparaison vue de dessous du PAN (dessin témoin) avec un dessous d'hélicoptère.

Cette hypothèse envisageable est confortée par la présence de l'autoroute jamais évoquée par le témoin, actuellement appelée « La Languedocienne » (première ouverture en 1967, dernier tronçon 1976) dans la zone d'observation du PAN (Figure 2 : cartographie des lieux).

Les mouvements décrits du PAN (direction Sud-Ouest correspondant à l'axe de l'autoroute, capacité de vol stationnaire) sont compatibles avec un vol d'hélicoptère suivant l'axe de l'autoroute.



Figure 2 : cartographie des lieux

La première observation du phénomène 'lumineux rouge sur le pourtour semblant tourner rapidement', vu sur la droite du témoin et se déplaçant vers le Sud-Ouest, peut correspondre également à un feu rouge tournant de signalisation (gyrophare). La 'position oblique avec une tige au dessus de l'appareil' décrite par le témoin est compatible avec la position 'oblique d'un hélicoptère' prenant de la vitesse, la 'tige' correspondant à l'arrière des hélicoptères utilisés à l'époque par les services de gendarmerie et de secours.



Figure 3 : exemple d'hélicoptère en position oblique et arrière (« tige ») d'une Alouette-II

5- CONCLUSION

L'observation présente un faible degré d'étrangeté. Une forte proportion des caractéristiques décrites par le témoin correspond à celles de phénomènes connus : ici un hélicoptère.

L'observation est explicable et l'interprétation proposée est simplement vraisemblable. Le cas est peu étrange et ne mérite pas une enquête approfondie (identifier le vol d'hélicoptère impliqué serait d'ailleurs difficile pour un cas aussi ancien).

Le témoignage est unique et la consistance du cas est faible.

Du fait de la forte ressemblance avec l'aspect d'un hélicoptère, le cas est classé « B » observation probable d'un hélicoptère.

